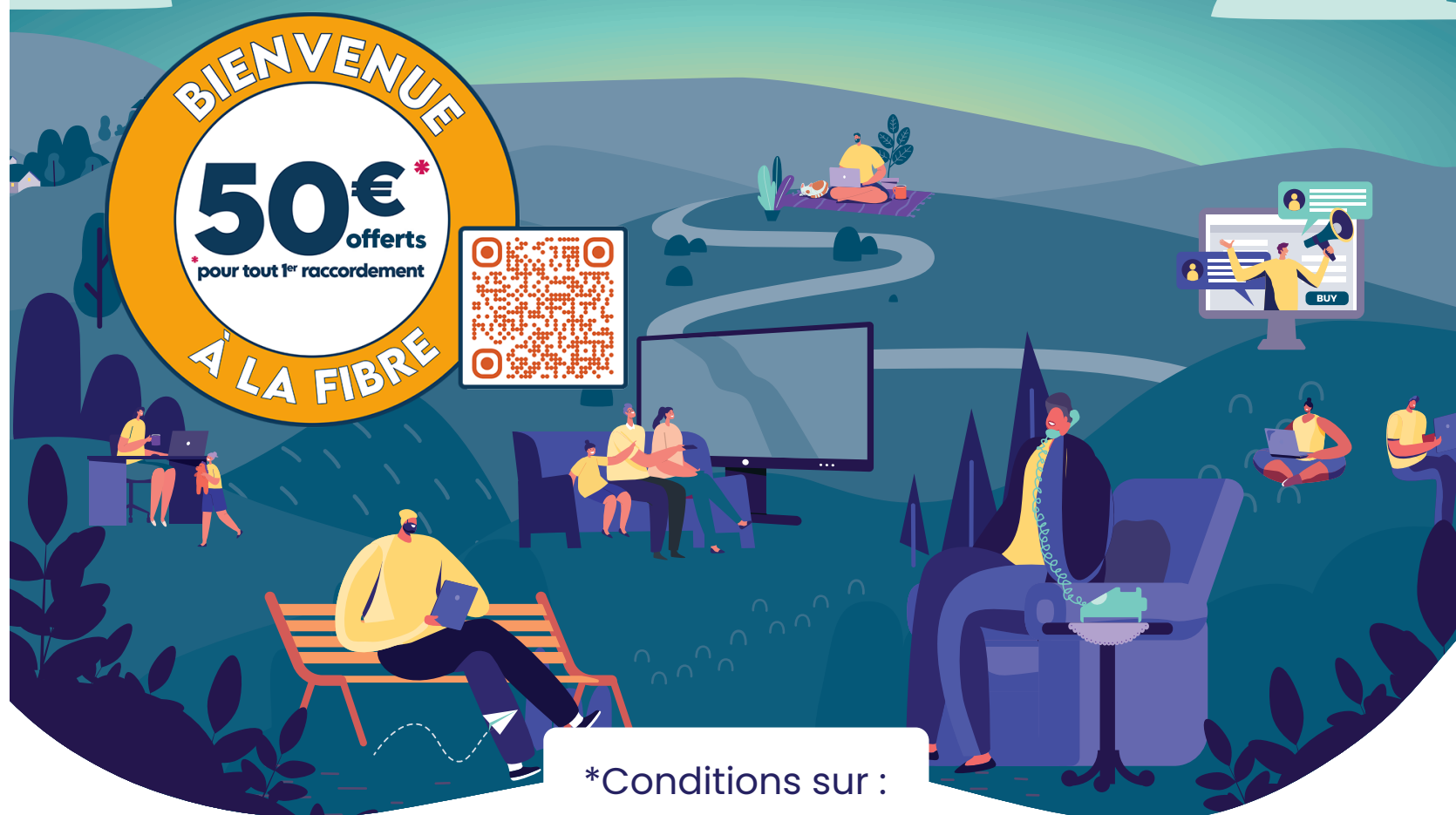


la fibre

est déjà là !

Anticipez dès maintenant la fermeture
du réseau cuivre



*Conditions sur :

manche-fibre.fr

« Offre valable du 02/10/2023 au 31/10/2023 pour tout premier raccordement à la fibre à votre domicile dans l'une des communes éligibles. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN). Réservée uniquement aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise).» Conditions sur le Site.

Arrêt programmé de l'**ADSL**

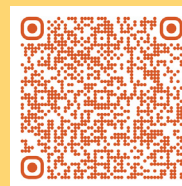
Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique.

L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (*puis de l'ADSL*) depuis cinquante ans.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici à 2025.

La fermeture technique et la migration des clients ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.

Scannez pour plus d'infos



N'attendez pas le dernier moment **pour passer à la fibre**

Testez votre éligibilité sur manche-fibre.fr

Pour **souscrire** :



Prenez simplement contact avec votre opérateur, et demandez lui de passer à la fibre.

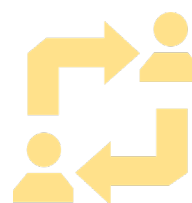
(numéro de téléphone sur votre facture adsl).

Il s'occupera de toutes les formalités et conviendra d'un rendez-vous de raccordement à votre domicile.

Pour **changer d'opérateur** :

01 **Sélectionnez l'opérateur de votre choix. La liste des opérateurs est à retrouver sur manche-fibre.fr**

02 **Convenez d'un rendez-vous pour procéder au raccordement fibre de votre domicile.**



Pour **préparer votre raccordement**

Téléchargez la **check-list du raccordement** directement sur notre site.



**Vous en faites toujours plus avec la fibre.
N'attendez plus !**